

Commune : CHATELNEUF

École : PRIMAIRE PUBLIQUE

Procès-Verbal du Conseil d'École du : 27/02/18

PARTICIPANTS**Présents**Mmes JUNIER et COLLANGE (enseignantes),
Mmes PELARDY et VALEZY (DPE),
Mr SAUVINET (maire), Mr YAHIAOUI (adjoint),
Mme MASSACRIER (DDEN)**Excusés**Mr MEYER (IEN)
Mme LIEHN (enseignante)
Mmes ROBERT et PONCHON
(conseillères)
Mme MEUNIER (DDEN)**Ordre du jour**Rentrée 2018
Budget et Bilan financier
Sécurité dans les écoles
Projets scolaires
Locaux et matériel
Questions diverses**1 – Equipe et Effectifs rentrée 2018**

- Les enseignantes : Mmes Collange et Junier resteront à leur poste à l'école l'année prochaine. Mme Collange travaillera toujours à 80%, il n'est pas certain que ce soit encore Mme Liehn qui la complète. Il faudra attendre les résultats du mouvement en mai ou juillet pour le savoir. Le jour de remplacement ne sera peut-être pas le lundi comme cette année.

- Les employées communales : Le contrat de travail de Melle Poncet se termine en juillet, il ne sera pas renouvelé. Questions des enseignantes : Que prévoit la mairie ? Mme Meunier sera toujours présente mais pour quelle quotité de travail ? Une autre personne sera-t-elle embauchée ?

Réponse de la mairie : on est dans la réflexion, rien n'est affirmé. Mme Meunier ne peut pas tout faire, une autre personne doit être embauchée. Une personne à 26 h/semaine ou 2 personnes à 13h/semaine. Mme Meunier ferait plus d'heures dans la classe et l'autre personne ferait uniquement du ménage et l'aide à la cantine. Une personne de la commune à la recherche d'un emploi s'est présentée. Avec la fin des contrats aidés, la mairie doit faire face à un coût financier plus élevé pour l'embauche d'une personne.

Une réflexion sur la garderie est également menée (suppression ou réduction d'une tranche horaire peu fréquentée 17H à 17H30, qui permettrait de réduire des dépenses : coût du bâtiment, coût de l'employée). Avant juin des réponses seront apportées.

- Les effectifs 2018/2019 :

3 PS 3 MS 5 GS 7 CP 2 CE1 2 CE2 14 CM1 6 CM2 = 42 élèves

Les parents des élèves des PS inscrits à Malleray en 2017-2018, sont invités à se rendre à nouveau à la mairie de Châtelneuf pour inscrire leur enfant dans l'école de Châtelneuf pour l'année 2018-2019, puis à contacter Mme Junier afin de valider cette inscription.

Les maires d'Essertines en Châtelneuf et de Châtelneuf se sont-ils rencontrés pour parler des

effectifs, d'une éventuelle convention ?

Réponse de la mairie : L'école d'Essertines est en réflexion sur la répartition de ses effectifs (élevés pour la classe des CE2 CM1 CM2.) Aucune décision n'a été prise concernant la scolarisation des PS de Châtelneuf. Dans les années à venir les deux écoles auront peut-être intérêt à travailler ensemble la répartition des effectifs.

Sur ce sujet aussi les familles seront prévenues avant juin ou dès que la décision sera connue.

2 Budget et Bilan financier

- Fonctionnement école : le budget accordé par la mairie est de 2000€ pour les deux classes.
 - Bilan financier compte OCCE, coopérative scolaire : avec la vente des cartes de vœux + les calendriers le bénéfice est de 470€
- Dépenses : Du maquillage pour la journée carnaval à l'école (Merci Mme BOUIX pour votre fabuleux travail de maquilleuse), des ingrédients pour les ateliers cuisine, du petit matériel pédagogique : thermomètres, albums et un jeu pour la récréation le turnball

3 – Sécurité dans les écoles

- Un exercice incendie aura lieu prochainement avec la présence des pompiers. L'évacuation se fera par la salle de repos / garderie, où l'issue de secours débouche directement le long de la chaussée : on s'interroge sur un problème de sécurité. Mme Junier demande à voir le dernier rapport de la commission de sécurité. La mairie lui fera passer une copie. Le système d'alarme sera vérifié. Lors du dernier exercice il avait été noté que l'alarme ne s'entendait pas dans la classe des grands.

4 - Projets Scolaires

« Lecture » : Dans le cadre du projet « Promotion littérature de jeunesse en milieu rural » lancé par la Circonscription de l'Education Nationale, une enseignante Mireille DOUYSSARD, intervient dans nos classes tous les jeudis pour les périodes 3 et 4. Ce projet axé sur la lecture/compréhension, en lien avec le projet Livrélu permettra aussi d'établir des échanges et une rencontre avec les écoles des communes avoisinantes, de mener une action conte numérique le 4 mai à la bibliothèque du village en partenariat avec la Médiathèque Loire Forez, et d'organiser une journée culturelle à Montbrison (pour la classe des grands le 17 Mai : visite du musée d'Allard, atelier lecture à la Médiathèque, spectacle au théâtre des Pénitents (coût 5€) avec visite des coulisses du théâtre, pour la classe des petits le 19 juin : Visite du musée, de la médiathèque et répétition générale Evelyne Gallet 3 chansons au théâtre des Pénitents) Il n'y aura pas de coût de transport : pour les écoles qui vont au musée Loire Forez prend en charge le financement.

« RSCM » : - travail autour du projet « livrélu » : en fin d'année, rencontres pour les cycle 3 (ateliers théâtre) / expo itinérante pour tous
Spectacle « Kotekan : les voies du Gong » aux Pénitents le 27 avril (ensemble de percussions balinaises, spectacle proposé par des lycéens de Beauregard , des enfants des écoles montbrisonnaises + la compagnie Kotekan) ; avec les écoles de Roche et Sauvain.

« Chorale » : les élèves ont pu profiter de l'intervention du professeur de musique/chant 3 fois, d'autres séances sont prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire.

« Cyber plume » : les élèves de CE2 et CM2 sont inscrits au projet d'écriture numérique, rendu possible grâce aux nouveaux ordinateurs. Cette action départementale propose de travailler la production écrite de manière fréquente et variée et de créer des productions numériques à partir des écrits. La diffusion des productions se fait à travers un logiciel en ligne de simulation de murs de « Post it ». Les élèves peuvent « poster » leur production texte et image et lire celle des élèves de différentes écoles.

Piscine : Le cycle natation se poursuit jusqu'au 9 Mars pour les élèves du CP au CM1. Les mardis

et vendredis de 14H35 à 15H20. Une séance a été annulé suite à un arrêté préfectoral interdisant la circulation des bus scolaire à cause de la neige. Cette séance ne sera pas rattrapée. Merci aux parents d'élèves qui nous accompagnent.

Les ateliers cuisine : tous les mois à l'occasion des anniversaires les enfants préparent et partagent des recettes ils découvrent aussi de nouvelles saveurs. Des parents sont les bienvenus pour nous aider, nous remercions ceux qui sont déjà venus.

Attestation de Première Education à la Route (APER) : pour la classe des grands CE2 et CM une première sensibilisation aux dangers de la route et d'éducation à la sécurité routière est prévue. Un gendarme interviendra 2 fois dans la classe le 22 Mars et le 31 Mai. Les élèves passeront leur permis piéton. Cette sensibilisation se poursuivra certainement avec un travail sur le code de la route du jeune cycliste en fin d'année.

La ville : le projet d'aller à ST Etienne, en utilisant différents transports en commun, en fin d'année, est en cours d'élaboration.

6 - Locaux et matériel

Remerciements à la municipalité pour :

- Les travaux d'entretien qui sont signalés et faits au fur et à mesure (réparation volet roulant, porte manteau, condamnation des fenêtres sous le préau, pose d'un rideau dans les toilettes)
- L'achat d'un tapis pour le regroupement des enfants de maternelle
- La plantation d'un arbre pour ombrager le bac à sable

Demande des enseignantes :

- Les toilettes extérieures pourraient-elles être remises en service ? problème d'éclairage ?
- Aménagement des espaces de récréation / sport :
 - Cour du haut : tracés au sol (marelle, chemin...)
 - Pré en bas : clôtures à restaurer
- Des garde-corps à l'étage ? Volets roulants à toutes les fenêtres ?

Réponse de la mairie : tous ses travaux sont prévus et seront prochainement réalisés. Pour le traçage au sol de la cour l'aide de parents sera peut-être demandée.

Date prochain Conseil d'Ecole : Mardi 05/06/18 à 18H

SECRETAIRE : N. JUNIER